

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2021 19 HEURES

Le mercredi 24 février 2021 à 19 h, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni au grand foyer, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Olivier BRISSAC, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS, Annie SANCHEZ, Julia RUBIN, Séverine CARDINALE, Gérard VERDIER, Carole QUERELLE, Nicolas MOLIERE, Caroline ORSELLY, Florence PELLECUER.

Absents excusés : Sylvain MOFFRONT, Lionel VERRUN.

Procurations :

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 10 février 2021 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ACHAT TERRAIN CONSORTS PERRIER D 653

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal des discussions qu'il a eues avec Mme Josefina PERRIER et son fils David PERRIER, suite à son invitation de rencontre le samedi 9 janvier à laquelle seule Mme Josefina PERRIER avait pu être présente.

Sur la base de la réponse du 14/09/2020 des domaines sur la valeur vénale estimant la parcelle D 653 de 2000 m² (dont 13 % ne sont pas constructibles) à 220 000 € avec une marge de négociation de 10 % acceptable, Monsieur le Maire a convenu oralement avec les Consorts PERRIER d'une possibilité de prix d'achat à 242 000 €.

Le Conseil Municipal confirme l'intérêt stratégique que représente l'achat de ce terrain pour la commune :

- La proximité immédiate du centre du village
- Une surface suffisante pour envisager des services et commerces de proximité,
- Une structure petite enfance, un espace jeux et d'éventuels logements sociaux
- Une très bonne accessibilité par le nouvel accès chemin de la source de Cannac
- Une mitoyenneté avec le parking actuel de l'école saturé
- Une opportunité à faire démarrer le « chaussidoux » du chemin de la condamine à partir de l'école maternelle.

Considérant ces divers éléments et après débats le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents :

- L'achat de la parcelle D 653 au prix de 242 000 €.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

POSSIBILITE DE VENTE D'UNE PARCELLE AU LOTSSEMENT COMMUNAL LE MAS DE BAYLE

Monsieur le Maire fait état du courrier reçu de Mme PROEGER et M. GIRARDOT de leur souhait d'acquérir un terrain sur la commune au lotissement le Mas de Bayle.

La question demandant plus grande réflexion, ce sujet sera débattu et voté lors du prochain Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Gravas

Madame Caroline ORSELLY fait part des gravas et du désordre sur le site de l'antenne relais de téléphonie mobile. Les travaux de branchements de cette antenne n'étant pas encore terminés, le problème devrait être réglé avant la fin du chantier.

Circuit patrimoine

Madame Julia GERARDIN informe le Conseil Municipal de la mise en route d'un projet de circuit du patrimoine dans le cœur du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40